Vol important de bijoux. — M. Henri Duquesne horloger, qui demeure à la Croix-Rouge, rue Agathon-Mazette, a été victime dans la nuit de samedi à dimanche, d'un important vol de bijoux, montre en argent et en nickel, réveille-matin, bagues avec pierres fines, chaines de montres, alliances, etc. On n'est pas entré dans la maison : le voleur, après avoir enduit de savon noir un carreau de la fenêtre, l'a brisé sans bruit et s'est emparé de tous les objets, suspendus à des triangles, qui se trouvaient à la longueur de son bras. L'importance du vol est de plus de 400 francs. M. Cotard, commissaire du 1er arrondissement, poursuit l'enquête.

Vol à l'étalage. — Dimanche, vers 2 heures 1[2 de l'après-midi, la bonne de M. Ponget a vu un individu s'arrêter un moment devant l'étalage de M. Abraham Cahen, « A la Belle Jardinière, à l'angle des rues du Haze et St-Jacques, et se sauver avec un objet sous son bras. Vérification faite, il manquait un pantalon en drap de la valeur de 12 francs. Le service de sûreté s'est aussitôt mis à la recherche de cet audacieux voleur dont on a le signalement.

Marcq-en-Barœul. — *Vol de poules et lapins.* — M. Albéric Masurel, professeur de musique, demeurant à Marcq, route départementale, n° 22 avait trois poules, un coq et quatre lapins dans une étable ne fermant que par un simple tourniquet en bois. Dans la nuit du 14 au 15, on a fait une trouée dans la haie vive qui enclos la propriété, et on a fait une râfle des huit bêtes estimées 30 francs.

Linselles. — Voici quel a été le mouvement de la population de Linselles pendant l'année 1891 :

Naissances. — Légitimes : garçons 60, filles 64 ; naturelles : garçons 5, filles 1 ; total 130, reconnaissances d'enfants naturels 5.

Mariages. — Entre garçons et filles 15, entre garçons et veuves 1, entre veufs et filles 3, entre veufs et veuves 1; total 20.

Décès. — Mort-nés 11 ; sexe masculin : garçons 35, hommes mariés 6, veufs 4 ; sexe féminin : filles 26, femmes mariées, 12, veuves 8 ; total 102.

— *Une arrestation.* — Sur mandat d'amener la gendarmerie d'Halluin a procédé, dimanche, à l'arrestation du nommé C. Remory, coupable d'une grave affaire de mœurs, et dont la victime est un petit garçon de sept ans; nous avons parlé de cette affaire.

LILLE

MM. Goblet et Millerand. — On annonce que MM. Goblet et Millerand viendront à Lille, le 31 janvier courant, pour y exposer la politique qu'ils défendent au Parlement. Une conférence aura lieu dans l'après-midi à l'Hippodrome. Elle sera présidée par M. Goblet. M. Millerand traitera de la *Réforme de l'impôt*. Dans la soirée, un banquet par souscription sera offert aux deux représentants de la Seine, dans lequel M. Goblet prononcera un discours sur la situation politique actuelle.

Dans sa séance du 7 janvier, l'Académie royale de Belgique a admis, comme membre correspondant pour la section de peinture, notre concitoyen M. Jules Breton, membre de l'Institut.

Mort subite à Lille d'un habitant de Linselles. — Un sieur Augustin Delbar, ouvrier de ferme à Linselles, s'est affaissé subitement, dimanche soir, à 9 heures 3[4, dans la rue du Marché-aux-Fromages.

Des agents l'ont relevé et fait conduire en voiture de place à l'hôpital Saint-Sauveur, où il a expiré en arrivant.

Son identité a pu être établie par un bulletin d'un livret de la caisse d'épargne de Tourcoing qu'il portait sur lui. Il était en outre porteur d'une somme de 3 fr. 45, d'un paquet contenant deux ou trois kilos de viande et d'une robe grise d'enfant. Il paraît être âgé de 55 ans.

Concerts et Spectacles

Grand-Théâtre de Roubaix. — Un bon tiers de salle, dimanche soir, à l'Hippodrome, pour la première représentation à Roubaix des *Cambrioleurs*. le drame inédit de Moreau, un des auteurs du *Courrier de Lyon* Cette œuvre est un gros mélodrame, dans l'ancien genre, absolument vieux jeu — il n'en faut d'ailleurs par trop médire de l'ancien genre, le nouveau ne prêtant que trop à des réserves archi-justifiées — dont les complications et la charpente, puissante au reste, défient toute analyse.

Une femme, en substituant son enfant à un autre, lui a assuré une haute situation qui se trouve menacée par suite de la découverte d'un titre. Le père de cet enfant, Beaumignon, un ancien forçat, met tout en œuvre, même le crime, pour conserver à son fils qui ne le connait pas, qui même le méprise, la position et la fortune que cet enfant possède.

L'œuvre est bien conçue, bien menée, avec une réelle sûreté de main.

L'interprétation a été excellente. Elle a surtout mis en relief, une fois de plus, le talent de M. Dévoor, à qui incombait le rôle écrasant de Beaumignon — personnage autour duquel pivote toute la pièce et qu'il a créé à Paris. C'est un rôle à faces multiples, tour-à-tour gai, cynique ou terrible. M. Divoor a été parfaitement secondé par ses camarades de la troupe de drame.

La *Belle Hélène*, dont nous avons récemment parlé complétait le spectacle.

NOUVELLES MILITAIRES

Ajournements et devancements d'appel — Les réservistes ajournés en 1891, et les hommes de l'armée territoriale ajournés antérieurement et appartenant à des unités de numéros pairs accompliront leur période d'instruction, en 1892, aux époques fixées pour les catégories auxquels ils appartiennent. Les réservistes dont la convocation a été reportée au printemps de 1892 seront convoqués du 14 mars au 10 avril ou en même temps que l'une des séries de leur arme, s'il y a lieu, dans les premiers mois de l'année.

NORD

Nouvelle ligne de Quiévrechain à Blanc Misseron. — Le *Journal officiel* publie un decret déclarant d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer destiné à relier les puits de Quiévrechain, de la concession houillère de Crespin, à la gare de Blanc-Misseron.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Looberghe, de M. Schmidt, l'artiste peintre et sculpteur bien connu. Cet artiste avait obtenu des médailles dans de nombreuses expositions.

Lecelles. — *Nécrologie.* — D'après le *Soleil*, une épidémie de fièvre jaune vient d'éclater à Bakel (Soudan Français.) Un certain nombre de soldats et officiers européens sont morts.

On annonce la mort du docteur Maurice Bouchart, de Lecelles, médecin major du fort de Bakel, qui, en soignant les malades, a été lui-même saisi par la maladie qui l'a enlevé en quelques heures.

Ce jeune médecin est mort le 1er janvier ; il se trouvait à Bakel depuis le mois de septembre dernier:

PAS-DE-CALAIS

Un véritable héros. — Sur l'initiative de la Société centrale de secours aux naufragés, une pétition vient d'être adressée à M. le ministre de la marine, dans le but d'appeler son attention sur une des plus intéressantes carrières de sauveteur que le gouvernement ait eu depuis longtemps l'occasion de récompenser.

Il s'agit d'un simple maître de cabotage, capitaine du remorqueur *Ajax*, inscrit à Boulogne-sur-Mer: il se nomme Charles Hesdin; il est âgé de soixante-trois ans et compte cinquante-cinq ans de mer et trente-sept ans de commandement. Au cours de cette carrière de sacrifice et d'obscur labeur, Charles Hesdin n'a pas accompli moins de treize grands sauvetages.

En 1849, âgé de 21 ans, il sauva au péril de sa vie l'équipage d'une barque sombrée en mer; en 1862, en Islande, il sauve l'équipage d'une goëlette; vingt ans plus tard commence une série d'actions d'éclat non interrompue; depuis, en 1882, 83, 84, 86, 87, 89 et 90, Charles Hesdin sauva séparément une dizaine de pêcheurs ou de matelots, deux bâtiments et les équipages de 5 bateaux naufragés. La croix a été demandée ou va l'être pour ce modeste héros; aucune n'aura été donnée plus justement.

BELGIQUE

Le cardinal Manning et la Belgique. — Le digne prélat qui vient de mourir n'était pas un inconnu pour notre pays. Dernièrement encore des ouvriers de Lokeren (Flandre), s'étant mis en grève, réclamèrent l'intervention du cardinal à l'effet d'obtenir de lui qu'il trouvât des débouchés en Angleterre pour les peaux et les poils coupés.

Le prélat se fit le commis-voyageur des humbles ouvriers et leur annonça qu'il avait trouvé le débouché demandé.

Un autre jour une petite feuille flamande adresse une lettre en flamand au cardinal lui demandant de vouloir bien leur interprêter à sa façon le passage de l'Encyclique du pape ayant trait au minimum de salaire. Quelques jours après, l'interprétation demandée était parvenue à la rédaction du journal.

L'exposition de Chicago. — Un avis du ministère de la guerre annonce que le ministre de la guerre a annoncé la participation de la Belgique à l'exposition universelle de Chicago.

La protestation des Industriels et Négociants Belges contre le traité de commerce avec l'Allemagne. — Hier soir a été tenu à Bruxelles une réunion des commerçants et industriels Belges, à la *Brasserie Flamande*, rue Aug. Orti à Bruxelles, pour discuter les clauses du traité de commerce avec l'Allemagne.

Plusieurs orateurs ont fait de violentes sorties contre le ministère qui avait accepté les conditions ruineuses d'après eux, imposées par l'Allemagne.

Un orateur réclame la faveur pour les Belges, qu'à l'exemple de la France et de l'Allemagne, les adjudications publiques soient accordées aux Belges seuls. Un autre parlant des droits d'entrée dont la France et l'Allemagne frappe nos objets imprimés litho et chomolithographiés demande que le gouvernement fasse ses approvisionnements d'imprimés et de chromos en Belgique.

Il cite le fait d'un marché conclu par le Gouvernement avec l'Allemagne pour la fourniture de portraits (au roi Léopold II, a raison de 15 francs pièce. La commande de portraits dépasse 75,000 francs.

M. le comte Vanderburg, sénateur pour Bruxelles, répond à divers orateurs. Il dit entre autres choses que la lutte qui s'engage sur le terrain des droits d'entrée est pour la Belgique la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Si nous faisons des difficultés, dit-il, en acceptant les conditions imposées par l'Allemagne; celle-ci nous retirera notre titre de la nature la plus favorisée.

Finalement à dix heures du soir, le meeting se termine par l'ordre du jour tendant à rejeter toute entente sur les bases actuelles avec l'Allemagne. La chambre des représentants sera saisie de cet ordre du jour et ne pourra pas ne pas y donner la suite qu'il comporte.

On annonce qu'il vient de se former un syndicat de capitalistes Belges et Français qui s'occuperaient du rachat des cédules et valeurs argenteries des appréciées, en vente sur tous les marchés d'Europe.

Ce syndicat aurait l'intention de faire l'acquisition d'immenses territoires dans les républiques de l'Amérique du Sud et paierait les terrains cédés par le gouvernement au moyen de ses valeurs.

La panique au puits « La Cour » du charbonnage de l'agrappe. — *Nouveaux détails.* — On nous télégraphie le 6 janvier :

« Depuis que l'incendie s'est déclaré, on a travaillé nuit et jour pour le réprimer, une vingtaine d'ouvriers sont occupés à cette besogne dangereuse.

Le feu a beaucoup diminué d'intensité depuis hier et, s'il ne survient pas de complications, une partie des ouvriers pourront reprendre le travail lundi prochain.

Toutefois, il ne sera plus possible d'extraire dans le chantier incendié : on devra en tirer le charbon par les étranges supérieurs.

C'est là une perte très sensible pour le charbonnage, car le chantier dont il s'agit produisait plus, à lui seul, que le reste de l'extraction.

De plus, les travaux nécessiteront des réparations très très coûteuses avant de pouvoir reprendre l'abatage du charbon, car par l'effet du contact du feu on signale de nombreux éboulements dans les galeries. »

Un écho de 1870. — Il est mort, il y a quelques jours, à Bruxelles, comme chef d'un des grands bureaux que l'administration des chemins de fer possède dans la capitale, un fonctionnaire qui avait eu jadis son heure de célébrité. En 1870, pendant la guerre franco-allemande, M. V... remplissait les fonctions de chef de gare à Dolhain, la gare belge frontière du côté de l'Allemagne, sur la ligne Bruxelles-Cologne. Au lendemain de la reddition de Metz, il vit arriver d'Allemagne, à sa grande stupéfaction, en pleine gare belge de Dolhain, un train avec la locomotive décorée de grands drapeaux prussiens et les wagons couverts d'affiches portant, en français, ces mots : « Victoire ! victoire ! Metz a capitulé ! »

M. V... fit enlever les drapeaux et arracher les affiches. Une scène très vive eut lieu entre lui, aidé du personnel belge de la gare et les nombreux Allemands remplissant le fameux train. L'affaire fit du bruit et prit une tournure officielle. Des pourparlers s'engagèrent à Bruxelles entre la légation allemande et le cabinet belge.

Les autorités prussiennes reconnurent elles-mêmes la parfaite correction de l'attitude prise par le chef de gare de Dolhain. Justice lui fut rendue pour avoir, en cette occasion, fait respecter le principe de la neutralité de notre territoire, et il obtint un avancement aussi rapide que justifié. Il fut longtemps chef de gare à Charleroi. Depuis quelques années, il avait considérablement vieilli, et on lui avait donné, comme retraite, la direction des bureaux de la rue Duquesnoy, à Bruxelles.

Le vol de dynamite de Seraing. — Les trois auteurs principaux du vol de dynamite, Hanssenne, Bustin et Langendorff, vont être réclamés comme auteurs de vol avec escalade et effraction, aucun traité d'extradition n'étant conclu avec la France pour les délits politiques. Les nouveaux débats sur cette grosse affaire seront des plus intéressants. Sept coupables principaux ont dû commettre le vol, si l'on en croit les déclarations formelles de Laballue en Cours d'assises, le camionneur qui transportait la dynamite

Laballue a toujours nié connaître les auteurs du complot. Suivant lui, sept complices ont commis le vol à la poudrière. Trois seulement sont connus et ce sont ceux que la police française vient d'arrêter à Liévin. La justice espère, lorsqu'elle aura les trois condamnés sous la main, les faire parler et connaître ainsi les quatre complices qui jusqu'à présent ont pu dépister toutes ses recherches, travaillant tranquillement, suppose-t-on, dans le bassin de Seraing, car on n'a pas signalé d'autres disparitions au moment de la découverte du complot anarchiste.

Tournai. — Une noble famille du Tournaisis vient d'être douloureusement éprouvée par la mort de Mme la *baronne douairière Joseph Gillès de Pelechy, née Pauline de la Croix*, pieusement décédée en son château de Saint-Antoine à Molembaix, à peine âgée de 61 ans.

Cette mort met en deuil plusieurs des principales familles du Tournaisis, les de La Croix d'Ogimont, barons du Sart de Bouland, barons Delfosse et d'Espierres, comtes d'Hespel, etc.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Achille CASTEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Sophie-Joseph CASTEL, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1892, dans sa 79e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 18 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1[2, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le mardi 19 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire rue de la Fosse-aux-Chênes, 4.

Les amis et connaissances de la famille BOUVIER-DELEPAUL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M Constant BOUVIER, décédé à Roubaix, le 16 janvier 1892, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 20 courant, à 9 heures 1[2, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 282.

Les amis et connaissances de la famille LAMPE-CHARLET qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre LAMPE, veuf de Dame Adelaïde CHARLET, décédé à Roubaix, le 17 janvier 1892, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 19 courant, à 9 h., aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1[2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 20 dudit mois, à 9 heures 1[2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Anges, 50.

Les amis et connaissances de la famille JEANVILLE-BROUCKAERT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Rosalie-Colette BROUCKAERT, épouse de M. Pierre JEANVILLE, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1892, dans sa 67e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le mardi 19 courant, à 3 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Perche, 52.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marie-Angélique-Joseph PRO, religieuse de chœur, sous le nom de sœur Joseph, née à Tourcoing, décédée au monastère de St-Joseph, du Tiers Ordre régulier de Notre-Dame du Mont-Carmel, à Roubaix, le 17 janvier 1892, dans sa quatre-vingtième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Funérailles, qui auront lieu le mercredi 20 courant, à 8 heures, dans la chapelle de la Communauté, et à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille LECOMTE-FIÉVET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph LECOMTE, veuf de Dame Rosine FIÉVET, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1892, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le *mercredi 20 courant*, à 9 *heures* 1[4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 19, à 5 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Chapelle-Carrette, 56.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 20 janvier 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Aimée DELIÈRE, veuve de M. Jean-Baptiste PROVOYEUR, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1891, dans sa 82e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église St-Martin, à Roubaix, le mercredi 20 janvier 1892, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marthe-Adèle-Cémence DESBONNET, décédée à Roubaix, le 16 janvier 1891, dans sa vingt-troisième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 janvier 1891, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Alexandre JOURDEUIL, décédé à Roubaix, le 18 décembre 1891, à l'âge de 66 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, et de Mlle Apolline-Clémentine JOURDEUIL, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1891, dans sa 42e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits divers

Une prédiction. — Le *Speaker* raconte une curieuse histoire au sujet de la répugnance que le duc de Clarence a longtemps montrée pour le mariage : elle provenait, dit la revue libérale de l'effroi que lui avaient causé des prédictions. A deux reprises, des gypsies, qui ne le connaissaient nullement, lui avaient annoncé que le mariage signifierait pour lui la mort.

Un trait de Mgr Freppel. — Lorsque Mgr Freppel parut pour la première fois à la tribune, la gauche, haineuse, l'accueillit par des cris, des grognements, des coups de pupitres, des injures. Insensible, le prélat commence son discours; le tumulte redouble. Alors sans se déconcerter, dominant de sa forte voix les hurlements de ses adversaires :

« Messieurs, dit l'évêque, je suis Alsacien et je représente ici des Bretons; c'est assez vous dire que, pour lasser ma patience vous aurez à vaincre deux ténacités au lieu d'une. C'est peut être beaucoup. »

Le calme se fit : « Je répète ma phrase, reprit l'orateur, dût-elle encore vous faire sourire... »

M. Gambetta, alors président de la Chambre, avait donné la parole à Mgr Freppel en ces termes : M. le député Freppel a la parole. Quelques instants après, Mgr Freppel, amené à parler de feu le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon le dénomma ainsi : « *Monsieur* le cardinal Mathieu. » Toute la gauche, entendant le député évêque s'exprimer de la sorte se tourna vers lui et vociféra avec un ton gouailleur : Mais dites donc, au moins, Monseigneur. »

L'évêque d'Angers laissa les interrupteurs s'apaiser, reprit sans se troubler, la phrase qu'il avait commencée, et continua de dire *Monsieur* le cardinal Mathieu...

Nouvelle apostrophe de la gauche dans les mêmes termes.

Alors le prélat se tournant, à son tour, vers ses collègues, leur dit : Messieurs, vous mettez une telle persistance à m'interpeller à propos du qualificatif *Monsieur* que j'ai substitué à celui de *Monseigneur*, à l'égard du cardinal Mathieu, que je me vois dans la pénible nécessité de vous donner bien malgré moi, une petite leçon d'étiquette et d'histoire.

En France, au temps du beau langage, au XVIIe siècle, on disait en parlant d'un cardinal, *Monsieur* le cardinal, comme on disait *Monsieur* en parlant du frère du Roi. La raison en était que, dans notre pays, les princes de l'Eglise étaient assimilés aux princes du sang, tandis que, lorsqu'il s'agissait d'un simple évêque comme moi, ajouta Mgr Freppel avec un doux sourire et en ramenant sa main droite sur sa poitrine, on disait *Monseigneur*.

La gauche et la droite s'empressèrent alors d'applaudir, avec le plus parfait ensemble la narration de l'évêque d'Angers, qui était coutumier, comme on sait, de tenir ses adversaires sous le charme de sa parole, soit qu'il conversât, soit qu'il discourût.

Procédé pour teindre à volonté des fleurs naturelles. — L'autre matin, on déballait quelques bottes d'œillets verts aux Halles de Paris, devant des commères ébahies et des horticulteurs fort intrigués.

Quel semis pouvait donc produire cette fleur inattendue ? C'était un mystère. Le lendemain, un arrivage analogue est signalé et, cette fois, voilà les horticulteurs en émoi. Quel est celui d'entre eux qui a trouvé le secret de faire pousser des œillets verts ? On discours, on s'interroge, et, tandis qu'on cherche à s'éclairer, les fleurs nouvelles sont enlevées sur le marché par des acheteurs qui paient jusqu'à deux francs chacune d'elles.

On finit par mettre la police au fait de l'événement. Or, chacun sait que, par métier, la police voit partout des supercheries (cette suspicion est, du reste, la sauvegarde des honnêtes gens). Elle flaire donc aussitôt quelque mystification, et pour les agents, avant tout examen les fleurs sont colorées au moyen d'une substance nocive, peut-être. On les saisit et on les envoie au laboratoire municipal, où M. Girard les reçoit avec curiosité.

Ce chimiste reconnait bientôt que les fleurs ont été, en effet, colorées artificiellement, et il découvre ensuite que c'est en baignant dans une matière colorante, les tiges de fleurs fraichement coupées que l'on a obtenu la nuance verte; la matière colorante monte, par capillarité, dans la tige, où elle se trouve réduite, et elle se réoxyde au contact de l'air en arrivant dans les pétales.

Tel est, d'après M. Gérard, le phénomène qui se produit et qui est confirmé, aux yeux du chimiste, par ce fait que les parties de la fleur exposées à l'air se trouvent seules colorées. La fleur conserve son arome. Mais qui avait eu le premier l'idée de cette opération et qui l'avait accomplie ? On se livra à des investigations là-dessus, et voici ce que l'on apprit :

Deux femmes travaillaient à la coloration des fleurs artificielles. Un jour, l'une d'elles versa, par mégarde, dans un vase où trempaient des tiges d'œillets blancs, la matière dont elle se servait pour teindre en vert des corolles de rose. Quelle ne fut pas sa surprise, quand elle remarqua que ses œillets, perdant leur blancheur, prenaient peu à peu une couleur verte ! Elle examina le liquide où ils baignaient et reconnut alors sa méprise. Voilà l'origine des œillets verts. Le hasard est vraiment un grand inventeur.

L'industrie s'est maintenant emparé du procédé, et, aujourd'hui l'on ne colore plus seulement les œillets blancs : on colore aussi les narcisses et les lilas blancs. Pour que le résultat soit complet, la tige doit baigner quarante-huit heures dans la solution colorante, et il faut y pratiquer quelques entailles, afin que le liquide la pénètre plus vite.

Cette coloration est inoffensive M. Gérard a répété l'expérience dans son laboratoire. Les couleurs employées sont encore peu nombreuses. On n'en connait guère que trois : le vert, le violet et le rose.

Le vert s'obtient au moyen du vert brillant ou tétraethyldiamidotriphenylcarbinol ; le violet avec le violet de méthyle ou violet de Paris; le rose avec la fuschine ou chlorhydrate de rosaniline.

Un bleu verdâtre peut aussi être obtenu par l'emploi du tétraméthylparadiamidophenyloxiphénylméthane. Mon Dieu ! que l'on ne s'effraye point de ces termes barbares ! L'opération est plus simple que la lecture des vocables effroyables que nous donnons, et l'on nous croira encore si nous disons qu'il est beaucoup plus facile de trouver ces substances que de les nommer.

Voilà donc une nouvelle industrie. Nous allons avoir des lilas verts et des camélias violets. La fleur d'oranger, dont la blancheur immaculée paraissait être éternelle, pourra prendre, elle aussi, une nuance viollette. Ainsi teinte, elle semblera dès lors toute désignée pour les noces des veuves. Que de surprises paraît nous réserver cette curieuse découverte !

M. Gérard se propose de faire de nombreuses expériences.

Il veut notamment injecter les substances que nous désignons ci-dessus dans les plants mêmes des fleurs, lorsqu'ils sont en terre et très vivaces. Le directeur du laboratoire estime que les fleurs se coloreront comme dans le cas du bain ordinaire que nous citons. Si l'expérience réussit, ce sera une révolution. La chimie, qui refait ou défait le monde à son gré, vient donc de résoudre un nouveau problème: la coloration artificielle des fleurs naturelles.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

18 JANVIER 1871

GUILLAUME EMPEREUR

C'est ce jour-là qu'à Versailles, dans le château bâti par Louis XIV, le roi de Prusse fut proclamé empereur d'Allemagne ; la cérémonie eut lieu dans la galerie des Glaces, au bruit lointain du bombardement de Paris, et en présence des princes allemands et des députations de l'armée. Il y avait juste 170 ans que son aïeul direct au cinquième degré, simple électeur de Brandebourg, en s'alliant aux ennemis de la France, avait obtenu d'eux, à pareil jour, en 1701, le titre, non pas même de roi *de* Prusse, mais celui de roi *en* Prusse, car la moitié de la Prusse proprement dite appartenait alors à la Pologne ; c'était encore par une guerre avec la France que Guillaume ajoutait à sa couronne royale la couronne impériale d'Allemagne, et par une ironie singulière des choses, ceux qui la lui mettaient sur la tête étaient ces mêmes rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg qu'il avait battus à plate couture quatre ans auparavant en brisant sous ses coups répétés la *Confédération Germanique* dont l'aveuglement, pour ne pas dire la complicité de la France, n'avait pas su empêcher la dissolution.

Et ce qu'il reconstituait en sa personne, ce n'était plus l'ancien titre d'empereur d'Allemagne, toujours électif, qui ne donnait à celui qui en était revêtu qu'une primauté parmi ses égaux et en faisait légalement l'instrument d'une diète directrice où chacun était indépendant dans la délibération ; c'était l'empire héréditaire soustrayant l'empereur aux *capitulations* qui le soumettaient naguère aux conditions politiques imposées par les électeurs, lui mettant dans les mains l'exercice de la souveraineté particulière (sauf la discussion des impôts), le dépôt du pouvoir exécutif, le droit suprême de gouvernement intérieur, la direction supérieure des relations étrangères, la représentation complète de l'Empire dans les rapports internationaux, le droit de paix et de guerre, le commandement souverain des forces de terre et de mer.

Certes la victoire avait comblé Guillaume de ses plus éclatantes faveurs, mais peut-être les souverains allemands, quand ils avaient lancé leurs soldats sur la France avec les siens, n'avaient-ils pas songé que c'était pour en arriver à un pareil résultat et devenir les vassaux couronnés de leurs alliés au lieu de rester ses égaux. De tous les malheurs de l'année terrible, celui-là en tout cas était pour nous le plus cruel, car ce n'était plus seulement de la perte de deux nos provinces que l'Allemagne allait s'agrandir, c'était de toutes les forces que donnent l'unité et la cohésion. Quand la confédération existait, les forces de l'Empire étaient distinctes de celles du roi de Hongrie et de Bohème, elles sont maintenant confondues avec celles du roi de Prusse ; l'état-major de l'armée de l'Empire est le même que celui de l'armée prussienne ; il n'y a plus deux armées distinctes, il n'y en a plus qu'une, qui est tout à la fois celle de la Prusse et de l'Empire, c'est-à-dire dans laquelle les armées naguère indépendantes des Etats jouissant des honneurs royaux ne remplissent plus qu'un rôle d'obéissance et n'ont plus d'existence individuelle.

Voilà ce que contenait le nouvel état de choses créé à Versailles le 18 janvier; ce que l'avenir lui réserve de durée, Dieu seul le sait; il n'a pas manqué alors en France de publicistes ferrés sur la politique, pour en présager la prochaine et inévitable dissolution; quand on relit aujourd'hui les savantes dissertations bourrées de raisons démonstratives, on se prend pour eux de pitié à voir leurs prédictions si peu justifiées, car en dépit de tous leurs raisonnements, il y a 21 ans que l'Empire allemand dure, et rien n'indique qu'il soit en train de se disloquer.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU MARDI 19 JANVIER

POTAGE A LA CRÈME D'ORGE
SOLES AU GRATIN
FILETS DE BŒUF AUX OLIVES
PETITS POIS DE CONSERVES
OMELETTE AU SUCRE
DESSERT

TERMES DE CUISINES. — *Nouet*, le nouet est un linge de mousseline dans lequel on met ce que l'on veut faire cuire afin que ce ne soit pas mêlé au liquide dans lequel on le plonge.

Paner, c'est soupoudrer de mie de pain très-fine les viandes ou autres compositions que l'on fait cuire sur le gril, au four ou dans la friture.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 17 janvier.* — Maria Desmet, rue du Grand Chemin. — Albert Dubois, rue de la Redoute, 14. — Aline Inghelbrecht, rue des Anges. — Madeleine Steder, rue du Fort. — Léa Marcq, rue de la Chaussée. — Stéphanie Deboeve, rue des Longues-Haies. — Eugénie Florin, rue de la Chaussée. — Rodolphe Lambersy, rue des Longues-Haies. — Adrienne Demulle, rue de Lille. — Charles Demeulenaere, rue Archimède. — Marie Moons, rue de l'Alma. — Céline Primo, Hôtel-Dieu.

Publications de mariages. — Henri Vanhecke, 22 ans, journalier, à Ostende et Eugénie De Mumuenyck, 32 ans journalière, à Leffrenghe. — Emile Thierry, 25 ans, employé de commerce, rue Saint-Jean, et Camille Duflos, 20 ans, bobineuse, rue du Pile, 3. — Paul Vandenberghe, 24 ans, trieur, rue du Duc, et Mathilde Devinaut, 25 ans, tailleuse, Grande-Rue, 330. — Henri Gaiquier, 52 ans, échantillonneur, à Mouveaux, et Henriette Ghesquière, 49 ans, servante, à Roubaix — Victor Loth, 29 ans, intéressé de commerce, Place Chevreul, et Jeanne Lallemand, 18 ans, sans profession, à Reims — Clément Olive, 24 ans, employé, rue Sainte-Thérèse, 14, et Rosalie Telliez, 28 ans, doreuse sur bois, rue Colbert. — Remi Vanderbrugghe, 31 ans, menuisier, rue du Brandeloir, et Louise Cocquyt, 31 ans, journalière, rue du Brandeloir — Adolphe Wittebolle, 31 ans, tisserand, rue de la Prospérité, et Clémence Desrousseaux, 27 ans, ménagère, rue de la Prospérité — Auguste Bayart, 23 ans, cordier, rue de Béthune, 4, et Maria Durie, 24 ans, tisserande, rue de Béthune, 19,

Gérard Vandeville, 24 ans, employé de commerce, rue Saint-Georges, 44, et Marie Meurisse, 22 ans, couturière, rue du Coq-Français, 210. — Jean-Baptiste Selosse, 56 ans, encolleur rue de Charlemagne, 21, et Rosine Thiétard, 45 ans, ménagère, rue du Tilleul, 255. — Jules Meurisse, 29 ans, mouleur en fer, rue de Lille, 47, et Flore Delannoy, 25 ans, ménagère, rue de Lille, 27. — Louis Decuyter 39 ans, contre-maître rue du Brandeloir, 13, et Augustine Vanvooren, 31 ans, sans profession, rue Watt, 59. — Ernest Dubois, 24 ans, apprêteur, rue Solférino, 44, et Marie Demaecker, 21 ans, parfumeuse, rue Solférino, 44. — Augustin Demeue, 19 ans, rentreur, rue Christophe-Colomb, 31, et Maria Vanstenbrugge, 18 ans, éjarrière, rue Bayart, 37. — Charles Fleurent, 26 ans chauffeur, rue des Sept-Ponts, et Prudence Vanthier, 21 ans, journalière, rue de Naples. — Napoléon Delespaul, 31 ans, coiffeur, rue de Tourcoing, et Marie Vaniseghem, 29 ans, épicière, rue du Fontenoy. — Paul Renart, 23 ans, employé de commerce, rue du Moulin, 12, et Odile Nerrinck, 2 ans, piqurière, rue de Lille. — Alexandre Petit, 28 ans, cafetier, rue des Fossés, 4, et Jeanne Dujardin, 20 ans, piqurière, rue Leverrier, 29 — Alfred Bluntzer, 24 ans, jardinier, à Roubaix, et Maria Delesalle, 21 ans, cuisinière, à Cobrieux.

Déclarations de décès du 17 janvier. — Adrienne Rucquoy, 8 mois, fort Mulliez, 62. — Constant Lacroix, 1 mois, rue Franklin. — François Thoen, 64 ans, Hôtel-Dieu. — Jeanne Steen, 11 mois, rue de Jemmappes, 13. — Louise Roussel, 3 ans, rue de Tourcay, 4. — Maria Veckmans, 50 ans rue de l'Alma, 296. — Marguerite Delattre, 6 mois, rue Perrot, 3. — Marie Seynaeve, 10 mois, rue Watt. — Constant Bouvier, 57 ans, rue de Lannoy, 280. — Despiegelaere, présenté sans vie. — Fidéline Delreux, 70 ans, rue Saint-Antoine.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 15 janvier* Marie Laplat, Bas Voisinage. — Henriette Haverbeke, impasse de la Drève.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 16 et 17 janvier

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi	121	déposants	16	nouveaux	28,722 »»
	Dimanche	210	»	29	»	37,780 »»
Lannoy	»	33	»	4	»	5,860 »»
Croix	»	9	»	0	»	,570 »»
Wattrelos	»	10	»	2	»	2,110 »»
Totaux		383		51		74,982 »»

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi	105	rembour.	effectués	16,575 45
	Dimanche.	105	»	»	32,934 33
Lannoy	»	21	»	»	5,993 21
Croix	»	28	»	»	5,317 16
Wattrelos	»	28	»	»	6,681 07
Totaux		377			67,531 20

Les opérations du mois de janvier sont suivies : A Roubaix par MM. L. Watine-Lorthiois et Alfred Motte, directeurs ; MM. Georges Masure et Toulemonde-Mulliez, directeurs-adjoints; à Lannoy, par M. Dervaux-Defrenne; à Croix, par MM. Eugène Caen et Louis Lepers ; à Wattrelos, MM. Louis Leuridan fils et Achille Castel.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les *dimanches de 9 heures à 11 heures*, les *samedis, de 9 heures à 10 heures 1[4*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches, à 11 heures 1[2* les *samedis, à 10 heures 1[2*, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FRÉMONT.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, Direction H. Dennery. — Bureaux 7 h. 1[2. — Rideau à 8 h. ./.. — Lundi 18 janvier. — Représentation extraordinaire donnée au bénéfice de Mlle Renée Rizzio, chanteuse légère avec le concours de Mlle Hélène Rizzio, artiste du théâtre de Toulouse et de Marseille. — LE BARBIER DE SEVILLE, opéra-comique en 3 actes par Castil-Blaze, musique de Rossini. — GALATHÉE, opéra-comique en 2 actes, paroles de Carré, musique de V. Masse. — Ordre du spectacle : 1° Galathée ; 2° Le Barbier. — Prix des places ordinaire.

Jeudi 21 janvier. — LE PRE AUX CLERS, opéra-comique, musique d'Hérold.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède) Direction : Mme Vve G Deschamps. — Bureaux 7 h. ./·. — Rideau 7 h. 1/2. — Lundi 18 janvier. — Spectacle de gala. — 2e représentation de : LES JURONS DE CADILLAC, comédie en 1 acte. — Irrévocablement dernière représentation de: LES PETITS MOUSQUETAIRES, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux, de MM Ferrier et Prével, musique de Vainey. — Ordre du spectacle : 1° Les Jurons de Cadillac ; 2° Les Petits Mousquetaires. — Prix des places ordinaire. Très prochainement Miss Helyett.

Vve PARENT-MUSIN
L. DECRAENE-MATHIEU Succr
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
TRAVAUX D'AGRÉMENT
TAPIS & TENTURES
EN TOUS GENRES
Tels que : **Carpettes, Foyers, Rideaux, Tapis de Table, Moquette et Escalier, Coupes de soie et satin.**
DÉPOT DE FABRIQUE
28255

TIRAGES FINANCIERS

de Décembre 1891 et de Janvier 1892

DÉCEMBRE	JANVIER
5. Commun. 1879	2. Schaerbek 1873
5. » 1880.	2. Bordeaux 1863.
5. Paris 1886.	2. Amiens 1871.
10. Gand 1880.	5. Fonciers 1877.
15. Paris 1865.	5. » 1879.
15. Liège 1879.	5. » 1885.
15. Panama à lots.	10. Paris 1871.
20. Etat du Congo.	10. Anvers 1887.
20. Vicinaux 1885.	15. Paris 1869.
22. Foncières 1853.	15. Gand 1868.
22. » 1863.	15. Bruxelles 1886.
22. Commun. 1875.	15. Bons à lots 1887.
	15. Bons Algériens.

Pour l'importance des lots, s'adresser **16 et 18, rue Nain, à Roubaix,** où les renseignements sont toujours donnés gratuitement par

H. LEMAY

Ordres de bourse, achats et ventes de toutes valeurs françaises et étrangères. 27916—56127

Les épidémies d'influenza qui nous arrivent périodiquement demandent l'emploi de remèdes actifs : au premier rang figure la véritable QUININE DE PELLETIER, qui soutient les forces des malades, combat la fièvre, les frissons, et préserve les bien portants de toute contagion. Il suffit, en effet, de prendre chaque jour au repas une à deux perles de QUININE PELLETIER pour résister aux atteintes de la maladie et se préserver d'un rhume à son début. 29324d

Les conquêtes de la science moderne suppriment ou éloignent les causes de nos maladies ; telle est la découverte de la peptone Chapoteaut qui permet de nourrir l'homme sans le secours de l'estomac ; telle est aussi celle des *Perles de pepsine pure* du même auteur, qui opèrent dans l'estomac les phénomènes de la digestion. Aussi les médecins les conseillent de préférence à tout autre médicament aux malades qui souffrent de maux d'estomac, de digestions difficiles, de ballonnements du ventre, de migraines, de renvois, accidents causés par l'insuffisance de la pepsine naturelle de notre estomac. 29325d

Contre l'Influenza

L'*Influenza*, cette terrible maladie qui fait tant de victimes en ce moment, débute par des maux de tête, des frissons, une fièvre intense, le manque d'appétit. Hâtez-vous, enrayez la maladie. Pour cela, prenez avant chaque repas 1 ou 2 *Pilules Gicquel*. Vous arriverez ainsi à dégager promptement les muqueuses de l'estomac et des intestins, vous empêcherez les microbes de les tapisser et d'infester tout l'organisme. 29322d

AVIS AUX FABRICANTS

La librairie du *Journal de Roubaix*, préoccupée des plaintes formulées par le commerce, sur l'emballage défectueux de beaucoup de produits de la fabrique de Roubaix, a joint, à son commerce de papeterie de bureaux, un rayon spécial de vente des

PAPIERS D'EMBALLAGE

Ses relations directes avec les fabriques les plus renommées, lui permettront d'avoir constamment à la disposition de sa clientèle, les différentes sortes en usage sur la place à des prix qui, eu égard à la qualité de la marchandise, défient toute concurrence.

Avantages spéciaux pour fortes commandes en terme de livraison.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 16 janvier.

Le cours de l'or est à 387 .[. piastres papier monnaie.

Sydney, 14 janvier.

(Avis de MM. Furmann et Cie)

Laines. — Les prix sont sans changement. Les grands catalogues et le bon choix offrent par-ci par-là des chances pour opérer favorablement.

Sydney, 15 janvier.

Laines. — Nous nous attendons pendant la prochaine quinzaine à un bon choix en toutes qualités surtout en scoured.

Port-Elisabeth, 11 janvier.

Laines. — Les prix en hausse jusque 5 o[o sur les cours de fin décembre par suite de plus forts achats pour compte anglais. On paie par kil. laines lavées (sans frais de lavage) cif. pour le Continent : courtes laines à peigne fr. 3.85, moyennes fr. 4 à 4.10, longues fr. 4.25 ; en outre : good à superior snow white, laines sèches, fortes et quelque peu défectueuses 12 1[2d., country scoured 10 1[2 à 10 3[4d. pour cout.

MARCHES D'IMPORTATION

Anvers, 18 janvier.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 43 balles Plata.

Anvers, 16 janvier.

(Avis de M. E. Karcher)

REVUE DU 11 AU 16 COURANT

Laines. — La demande est restée assez suivie, malgré la proximité de nos enchères, et il se serait traité un plus grand chiffre d'affaires si les détenteurs avaient voulu faire de légères concessions.

Les ventes de la semaine comportent 223 balles Buenos-Ayres; 46 b. Montevideo, 269 balles, la plupart pour la carde.

Arrivages : 1.120 balles Plata ; 6.735 b. Australie et .. b. Cap.

Transit : 1.600 balles Plata ; 6.735 b. Australie et .. b. Cap.

Stock ce jour : 2.794 balles, dont 2.690 b. de La Plata.

Terme. — Malgré les avis toujours peu favorables de l'industrie, les prix sur les lieux de production se tiennent très fermes, au-dessus de la parité de ceux du peigné en Europe,

Ces derniers ont encore décliné cette semaine, la baisse s'élevant à 10[12 1[2 c.

La base actuelle mérite attention. Elle est incontestablement modérée et les risques, en achetant dans les marchés faibles, me paraissent limités. Cette opinion est partagée par beaucoup de monde car on remarque le nombre des acheteurs augmente sensiblement dès que le cours de fr. 4.50 sur mois très éloignés est touché, tandis que celui des vendeurs diminue, leurs opérations semblant moins faites sur opinion à la baisse qu'en garantie d'importations.

Peaux de moutons. — Ventes 33 balles. Stock 35 balles.

Le Havre, 16 janvier.

(De notre correspondant particulier)

REVUE DE LA SEMAINE

Laines. — Durant cette semaine, nos affaires à termes n'ont encore présenté que peu d'entrain et la tendance est restée faible ; les cours ont baissé de un franc sauf, pour le janvier, qui, au contraire, a été haussé de 50 centimes.

Les ventes depuis huit jours, ont été de : 50 b. Buenos-Ayres sur février, de 134,50 à 135 ; 50 b. dito sur mars de 135,50 à 136,50 ; 125 balles dito sur avril à 136,50; 100 balles dito sur mai de 137,50 à 138,50 ; 125 balles dito sur juin de 138 à 139 ; 200 balles sur juillet de 139 à 140 ; 150 balles dito sur août de 140 à 141; 50 balles dito sur septembre à 141 ; 75 balles dito sur octobre à 143.

Les laines disponibles restent sans grand mouvement. On a traité cette semaine 35 balles Chili coquimbo suint à 117,50 par 100 kil.

Nous avons reçu pendant cette même période : 238 balles laine, des mers du Sud et 3 balles dito par Marseille.

Londres, 14 janvier.
Wool Exchange City.

(De notre correspondant particulier)

La vente de laines communes qui a eu lieu sur notre marché les 12 et 13 courant, n'avait attiré qu'un nombre restreint d'acheteurs. Les mises à prix se sont faites sans entrain. Les lots adjugés n'ont guère obtenu que les prix faibles de la vente précédente et souvent même 1[4d. de moins. Ceci s'applique aussi bien aux laines de Perse et de Turquie qu'aux poils de toutes sortes.

Les mohairs fins et supérieurs ont été délaissés et les qualités inférieures se sont adjugées à 1[2 à 3[4 de moins qu'en novembre dernier. Sur les 13370 balles offertes 5000 b. seulement ont été vendues.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

FRANCE

Tourcoing, 17 janvier.

Cours des peignés sur les places Roubaix-Tourcoing

(Communiqués par M. Henri Grau, courtier-juré)

Australie. — Qualité prima supérieure fabrique, 5.10 à 5.30; qualité prima courante, 4.70 à 5.00 ; qualité secondaire courante, 4.30 à 4 40 ; qualité inférieure et bonneterie, 4.10 à 4.20. Tendance faible.

Buenos-Ayres. — Qualité prima supérieure fabrique, 4.55 à 4 65 ; qualité prima courante, 4.45 à 4 55 ; qualité secondaire et prima bonneterie, 4.25 à 4.35 ; qualité inférieure ventres et morceaux, 4.10 à 4.25. Tendance calme.

Les prix cotés sont les cours moyens, pouvant varier d'une valeur de dix centimes, selon qualité et valeur du peignage.

Marché du disponible : Les peignés fins d'Australie sont très offerts, et font une grande concurrence aux peignés Buenos-Ayres, qui restent délaissés par la consommation.

Marché du terme : En baisse moyenne de 0.05 cent. sur la semaine précédente, on reste vendeur aux prix de la cote.

Australie à terme sans affaires.

REVUE ÉCONOMIQUE

Expéditions de fils de laine cardée et peignée de la Belgique vers la Grande-Bretagne par le port d'Anvers

Semaines	Angleterre KIL.	Ecosse KIL.	Total KIL.
Du 20 au 26 décembre	21.101	55.394	76.495
Du 27 déc. au 2 janv.	16.607	45.240	61.847
Du 2 au 9 janvier....	18.009	66.838	84.847

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer *Jeanne d'Arc*, appartenant à M. Bossut-Plichon, de Roubaix, a débarqué, à Dun-

MARCHÉS A TERME

Cours du 18 Janvier 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. à fabrique		TYPE 2 Qualité courante		TYPE B F		Peignés d'Australie — TYPE A Q. cour. à chaine		TYPE B Q. B. à trame		TYPE C Q. sec. à trame		TYPE A B Qual. pr bonnet.		ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T		Allemand L		Allemand M	
	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	4.625	4.625	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.15	...	4.375	4.325	4.375	4.325	4.60	4.45
Février	4.60	4.55	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.15	5.15	4.375	4.325	4.375	4.325	4.60	4.45
Mars	4.60	...	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.15	5.15	...	...	4.375	4.325	...	...
Avril	4.625	...	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.20	...	...	...	4.40	4.35	...	...
Mai	4.65	4.625	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.20	...	...	...	4.425	4.375	...	...
Juin	4.65	4.65	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5.20	...	...	...	4.475	4.40	...	...
Juillet	4.675	4.675	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.50	4.45	...	...
Août	4.70	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.525	4.475	...	...
Septembre	4.75	4.70	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.525	4.50	...	...
Octobre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.55	4.50	...	...
Novembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.55	4.525	...	...
Décembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.55	4.525	...	...

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine		TYPE B Qual. b. moyenne à trame		TYPE C Qual. secondre à trame		LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0		ANVERS par télégrap — B.-Ayres Prima courant 34 0/0	
	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	3.575	3.575	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.27	4.27	...	...
Février	3.575	3.575	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.345	4.345	...	...
Mars	3.575	3.575	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.355	4.355	...	...
Avril	3.575	3.575	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.365	4.365	...	...
Mai	3.60	3.60	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.375	4.375	...	...
Juin	3.625	3.625	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.38	4.38	...	...
Juillet	3.625	3.625	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.39	4.39	...	...
Août	3.65	3.625	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.40	4.40	...	...
Septembre	3.70	3.70	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.41	4.41	...	...
Octobre	3.70	3.70	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.42	4.42	...	...
Novembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Décembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...